

N° 38 / JUIN 2016

Le devenir des titulaires d'une **Licence** obtenue en 2015 à l'université de Rennes 1

Situation 6 mois après l'obtention du diplôme
(1 803 diplômés, 94,6% de situation connue)

94%
des diplômés poursuivent des études

70%
des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études sont en emploi

92,2%
des poursuites d'études sont effectuées en master

80%
des poursuites d'études ont lieu à Rennes 1



Plus de la moitié sont diplômés en Droit, économie, gestion

Parmi les 1 803 diplômés 2015, 1 054 sont titulaires de l'une des six mentions de licence du domaine Droit, économie, gestion (DEG), soit une proportion de 58,4%.

Avec neuf mentions de licence, le domaine Sciences, technologies, santé (STS) représente quant à lui 40,2% des diplômés tandis que le domaine Sciences humaines et sociales (SHS), uniquement constitué de la licence de Philosophie, représente 1,4% des diplômés.

La prédominance du domaine de formation Droit, économie, gestion est imputable à la licence de Droit qui, à elle seule, regroupe la moitié des diplômés de ce domaine (541 sur 1 054) et 30% de l'ensemble des diplômés de licence (541 sur 1 803).

A l'instar de la licence de Droit pour le domaine Droit, économie, gestion, la licence Sciences de la vie regroupe la moitié des diplômés du domaine Sciences, technologies, santé (359 sur 724), soit près de 20% de l'ensemble des diplômés de licence (359 sur 1 803).

[champ : ensemble des diplômés de licence 2015]

→ 1. Caractéristiques des diplômés 2015 par domaine de formation

	Effectif	Poids ens. des diplômés	Taux de féminisation	Taux de formation continue
L3 Droit*	541	30%	74,5%	2,8%
L3 Economie-gestion	209	11,6%	49,8%	-
L3 Gestion	168	9,3%	63,1%	13,7%
L3 Administration publique	63	3,5%	49,2%	47,6%
L3 Science politique	53	2,9%	60,4%	1,9%
L3 MIASHS**	20	1,1%	(40%)	-
Ens. Droit, économie, gestion	1 054	58,4%	64,9%	6,5%
L3 Sciences de la vie	359	19,9%	66,3%	0,8%
L3 Informatique	102	5,6%	19,6%	4,9%
L3 Mathématiques	92	5,1%	33,7%	1,1%
L3 Chimie	48	2,7%	45,8%	-
L3 Sciences pour l'ingénieur	41	2,3%	(2,4%)	-
L3 Elec. énergie élec., autom.	32	1,8%	15,6%	3,1%
L3 Physique	23	1,3%	(26,1%)	-
L3 Physique-chimie	18	1%	(38,9%)	-
L3 Sciences de la terre	9	0,5%	(33,3%)	-
Ens. Sciences, technologies, santé	724	40,2%	46%	1,4%
L3 Philosophie	25	1,4%	(36%)	-
Ens. Sciences humaines et sociales	25	1,4%	(36%)	-
Ensemble des diplômés	1 803	100%	56,9%	4,4%

* Lecture : parmi les 541 diplômés en L3 Droit, 74,5% sont des femmes et 2,8% sont en formation continue. Cette licence regroupe 30% des diplômés 2015.

** L3 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales.



Les diplômés sont majoritairement des femmes

56,9% des diplômés sont des femmes mais elles ne sont majoritaires que dans 4 licences sur 16.

Cela est principalement dû à **leur présence massive parmi les deux licences ayant les effectifs les plus élevés** : 74,5% de femmes en licence de Droit et 66,3% de femmes en licence Sciences de la vie.

[champ : ensemble des diplômés de licence 2015]



4,4% sont en formation continue

Ces diplômés se répartissent de la façon suivante : **38% en licence d'Administration publique, 29,1% en licence de Gestion, 19% en licence de Droit**, 6,3% en licence d'Informatique, 3,8% en licence de Sciences de la vie et les 3,8% restants se répartissent entre les licences de Mathématiques, Electronique et Science politique.

Cette répartition est néanmoins à relativiser selon les effectifs de chaque licence : notons ainsi qu'**ils représentent près de la moitié des diplômés de la licence d'Administration publique** et plus d'1 diplômé sur 10 en licence de Gestion, contre 4,4% en moyenne.

[champ : ensemble des diplômés de licence 2015]



Près de 9 diplômés sur 10 sont titulaires d'un baccalauréat général

87,8% des diplômés de L3 ont obtenu un baccalauréat général (52,9% S, 29,5% ES, 5,4% L), 5,2% ont obtenu un baccalauréat technologique, 4,9% un baccalauréat étranger, 0,6% un baccalauréat professionnel et 1,5% un diplôme équivalent.

(champ : ensemble des diplômés de licence 2015)



Près de la moitié ont validé leur licence «dans les temps»

Du point de vue longitudinal, l'obtention de la licence n'est pas un événement survenant au même moment dans le parcours d'études des diplômés :

- 45,7% ont validé leur licence trois ans après le baccalauréat (ce sont donc des bacheliers 2012),
- 29,7% ont validé leur licence quatre ans après le baccalauréat (bacheliers 2011),
- 12,5% ont validé leur licence cinq ans après le baccalauréat (bacheliers 2010),
- 12,1% ont validé leur licence plus de cinq ans après le baccalauréat (bacheliers antérieurs à 2010).

Ces « retards » entre le baccalauréat et la licence peuvent avoir été accumulés pour plusieurs raisons : redoublement, réorientation, interruption d'études, obtention d'un autre diplôme... Les parcours d'études précédents l'obtention de la licence sont donc très hétérogènes.

(champ : ensemble des diplômés de licence 2015)



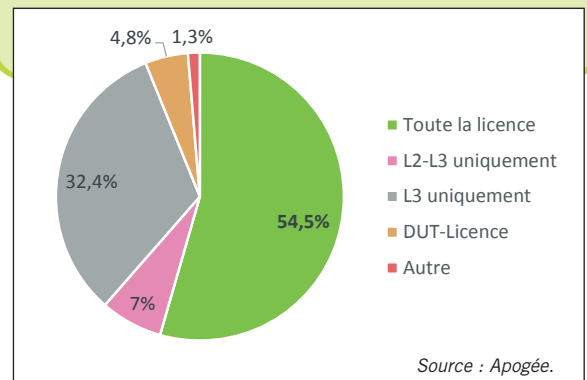
54,5% ont effectué toute leur licence à Rennes 1

Un peu plus de la moitié des diplômés ont suivi les trois années de licence à l'université de Rennes 1 mais près d'un tiers n'ont suivi que la L3. Notons par ailleurs que 4,8% des diplômés ont obtenu un DUT à Rennes 1 avant de s'inscrire en licence.

Comme indiqué précédemment, ces différents parcours sont parfois précédés ou entrecoupés d'une inscription dans un autre établissement ou d'une interruption d'études. En ôtant ces parcours, on constate que la moitié des diplômés (907 sur 1803, soit 50,3%) ont toujours été inscrits à Rennes 1, depuis l'obtention du baccalauréat jusqu'à l'obtention de la licence.

(champ : ensemble des diplômés de licence 2015)

→ 2. Parcours d'études à Rennes 1 des diplômés 2015



Contexte de l'étude

En choisissant la voie de la licence générale plutôt que celle de la licence professionnelle, les étudiants s'engagent a priori vers une poursuite d'études au moins jusqu'au niveau bac+5 pour atteindre le grade de master. Cette voie n'est pas exclusive mais c'est en tout cas celle qui est la plus empruntée par les étudiants en France : «*Parmi les diplômés de Licence générale en 2014, 73% poursuivent leurs études en Master l'année suivante, dont 10% en Master enseignement. 87% des étudiants qui poursuivent en Master (hors Master enseignement) sont inscrits dans la même discipline que celle de la L3**».

L'offre de formation de l'université de Rennes 1 définie par le contrat quinquennal 2012-2017 propose 16 mentions de licence et 28 mentions de master, ces derniers étant déclinés en plus de 100 spécialités de M2 à finalité professionnelle et/ou recherche. Par ailleurs, l'université de Rennes 1 forme également à 5 diplômes d'ingénieur par le biais de ses deux écoles internes : l'Ecole nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie (ENSSAT) et l'Ecole supérieure d'ingénieurs de Rennes (ESIR).

Les étudiants en troisième année de licence bénéficient donc d'un large éventail de poursuites d'études dans un master de leur discipline. Pourtant, chaque année, environ 30% des diplômés de licence ne poursuivent pas leurs études à l'université de Rennes 1.

L'objectif de cette étude est donc d'une part, de caractériser ce phénomène de non réinscription et de mieux en connaître les raisons et d'autre part, de dresser un état des lieux de la situation des diplômés de licence environ 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Quelles poursuites d'études ? Dans quels établissements ? Quelle insertion professionnelle ?

Méthodologie

L'étude a été effectuée sur la promotion des diplômés 2014-2015 de Licence générale : **1 803 diplômés**. Après le 15 janvier 2016 - date de remontée officielle des inscriptions pour l'année en cours au Ministère - l'extraction des données de la base de gestion des étudiants (Apogée) a permis d'identifier les diplômés réinscrits à l'université de Rennes 1 (au nombre de 1 283) et les diplômés sortants (au nombre de 520).

Le devenir des diplômés réinscrits à Rennes 1 étant connu, seuls les diplômés sortants ont fait l'objet d'une enquête par questionnaire début mars 2016. 423 d'entre eux ont répondu sur internet ou par téléphone. **La situation à 6 mois est donc connue pour 1 706 diplômés sur 1 803, soit un taux de situation connue de 94,6%**.

*«*Parcours et réussite aux diplômes universitaires : les indicateurs de la session 2014*», Note Flash n°1, MENESR DGESIP/DGRI-SCSES/SIES, Février 2016.

Les non-réinscrits à Rennes 1

En 2015, taux de départ post-L3 : 29%

Sur les 1 803 diplômés 2015, 520 ont quitté l'université de Rennes 1 après l'obtention de leur diplôme, soit un taux de départ de 28,8%. Ce taux varie peu entre les deux grands domaines de formation : 27,9% en Droit, économie, gestion et 29,4% en Sciences, technologies, santé.

En revanche, cinq licences affichent des taux de non-réinscription significativement supérieurs à la moyenne : Administration publique (77,8%), Philosophie (52%), Science politique (47,2%), Sciences de la vie (37%), Economie-gestion (35,9%).

→ 3. Taux de non-réinscription des diplômés 2015 par licence

	Effectif diplômés	Effectif non-réinscrits	Taux de non-réinscript.
L3 Droit*	541	115	21,3%
L3 Economie-gestion	209	75	35,9%
L3 Gestion	168	24	14,3%
L3 Administration publique	63	49	77,8%
L3 Science politique	53	25	47,2%
L3 MIASHS	20	6	(30%)
Ens. Droit, économie, gestion	1 054	294	27,9%
L3 Sciences de la vie	359	133	37%
L3 Informatique	102	14	13,7%
L3 Mathématiques	92	24	26,1%
L3 Chimie	48	17	35,4%
L3 Sciences pour l'ingénieur	41	6	14,6%
L3 Elec. énergie élec., automatique	32	3	9,4%
L3 Physique	23	10	(43,5%)
L3 Physique-chimie	18	4	(22,2%)
L3 Sciences de la terre	9	2	(22,2%)
Ens. Sciences, technologie, santé	724	213	29,4%
L3 Philosophie	25	13	(52%)
Ens. Sciences humaines et sociales	25	13	(52%)
Ensemble des diplômés	1 803	520	28,8%

* Lecture : parmi les 541 diplômés en L3 Droit, 115 ne se sont pas réinscrits à l'université de Rennes 1 en 2015-2016, soit un taux de non-réinscription de 21,3%.

Un cas particulier : la licence d'Administration publique

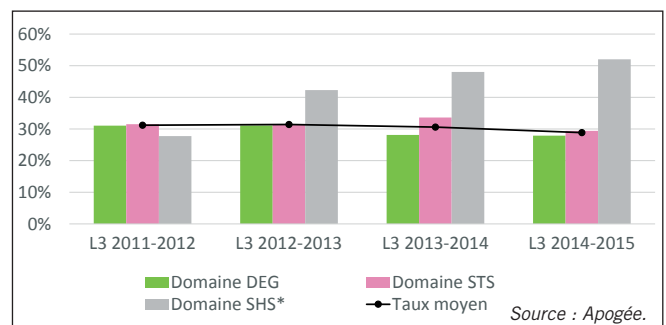
Le taux élevé de non-réinscription dans cette licence s'explique principalement par l'objectif de la formation : remettre à niveau en vue de préparer les concours de catégorie A de la fonction publique ou les concours du secteur parapublic. La majorité des diplômés se présentent ensuite aux concours d'entrée des écoles de service public.

Par ailleurs, cette licence accueille également des agents publics en formation continue qui réintègrent généralement leur poste une fois la formation terminée.

Un phénomène constant entre les promotions

La même tendance se dessine sur les promotions précédentes qui ont sensiblement bénéficié de la même offre de formation relative au contrat quinquennal 2012-2017. Les taux de non-réinscription des promotions 2012, 2013 et 2014 s'élèvent respectivement à 31,2%, 31,4% et 30,6%.

→ 4. Evolution du taux de non-réinscription à Rennes 1 après une L3



* Les variations importantes du domaine SHS sont dues à son faible effectif. Source : Apogée.

Moins de départs après un DUT et une L3 à Rennes 1

Que les étudiants aient suivi leurs trois années de licence à Rennes 1 ou seulement la troisième année, le taux de non-réinscription reste très proche (respectivement 28,3% et 31,2%).

En revanche, **les 85 étudiants ayant validé un DUT à Rennes 1 avant d'obtenir leur L3 sont nettement moins nombreux à quitter l'établissement (13,8%)**.

Deux hypothèses d'explication peuvent être émises :

- près de la moitié de ces étudiants ont obtenu un DUT puis une licence de Gestion. Or dans cette licence, 98,6% des poursuites d'études ont été effectuées en master à Rennes 1.
- les diplômés de DUT poursuivant leurs études en licence ont probablement un projet d'études visant à obtenir un bac+5. Ainsi, ils s'inscriraient dans l'établissement correspondant à leur projet d'orientation dès le niveau bac+3, ce qui limiterait les départs en fin de licence.

Diplômés 2015 non-réinscrits : trois-quarts sont allés étudier dans un autre établissement

La non-réinscription est loin de signifier l'arrêt des études : parmi les 423 diplômés 2015 non-réinscrits et dont la situation à 6 mois est connue, **75,9% ont poursuivi leurs études dans un autre établissement**.

Nous allons présenter ci-après :

- les poursuites d'études effectuées et les raisons du départ dans un autre établissement,
- les motivations expliquant l'interruption des études et l'insertion professionnelle qui en découle.

Les poursuites d'études

Plus de 9 diplômés sur 10 sont en études

Au 1^{er} mars 2016, soit 6 mois après l'obtention de la licence, 94% des diplômés (dont la situation est connue) sont toujours en études, dont 75,2% à l'université de Rennes 1.

Le taux de poursuite d'études varie principalement selon le régime sous lequel a été suivi la licence : 96,1% des diplômés en formation initiale ont poursuivi leurs études contre seulement 36,7% des diplômés en formation continue.

A régime équivalent, le sexe, le type de baccalauréat ou encore le domaine de formation n'ont pas de lien significatif avec le fait de poursuivre ses études ou de les interrompre.

Pour les diplômés en formation initiale, la réussite dans les études ne semble pas non plus être un critère discriminant : les bacheliers sans mention ont autant poursuivi leurs études que les bacheliers avec mention, de même que les diplômés de licence « en retard » par rapport aux diplômés de licence « à l'heure ou en avance » et de même que les diplômés de licence avec mention ou sans mention.

→ 5. Taux de poursuite d'études des diplômés en formation initiale selon la réussite au baccalauréat et en licence

	Effectif	Taux de poursuite d'études
Baccalauréat avec mention*	1 199	96,6%
Baccalauréat sans mention	447	94,9%
Licence à l'heure ou en avance (≤ 21 ans)	758	96,8%
Licence avec 1 an de retard (22 ans)	426	96,4%
Licence avec 2 ans de retard (≥ 23 ans)	398	94,5%
Licence avec mention	738	96,2%
Licence sans mention	908	96%
Ens. diplômés en formation initiale	1 646	96,1%

* Lecture : 96,6% des diplômés en formation initiale ayant obtenu une mention au baccalauréat ont poursuivi leurs études après la licence.

Des poursuites d'études massives en master

Parmi les 1 604 diplômés ayant poursuivi des études, plus de 9 sur 10 se sont engagés dans un master (92,2%). Loin derrière arrivent le diplôme d'ingénieur (2,1%), la licence (1,8% toutes années confondues et y compris licence professionnelle) et les écoles de commerce ou de management (0,9%).

80% des poursuites d'études sont effectuées à Rennes 1

80% des diplômés ayant poursuivi des études sont restés à l'université de Rennes 1 et **cette proportion atteint même 84% parmi les diplômés s'étant inscrits en master.**

Logiquement, les autres types de formation sont davantage suivis dans d'autres établissements (66,4%).

→ 6. Formation suivie et établissement d'inscription

	Rennes 1	Autre étab.	Total
Master*	84%	16%	100%
Autre formation	33,6%	66,4%	100%
Ensemble	80%	20%	100%

* Lecture : parmi les diplômés ayant poursuivi leurs études en master, 84% sont restés à Rennes 1 et 16% sont allés dans un autre établissement.

Le changement d'établissement est plutôt un « événement subi »

Le fait de changer d'établissement est dans près de trois-quarts des cas un « événement subi » dans le sens où soit la formation souhaitée n'était pas proposée à Rennes 1 (69,3%) soit le diplômé n'a pas été accepté dans une formation à Rennes 1 (5,1%). A l'opposé, dans 22% des cas, le choix de changer d'établissement a été volontaire car la formation aurait pu être suivie à Rennes 1. Cette démarche ne concerne quasiment que des diplômés s'étant orientés en master (65 diplômés sur 71).

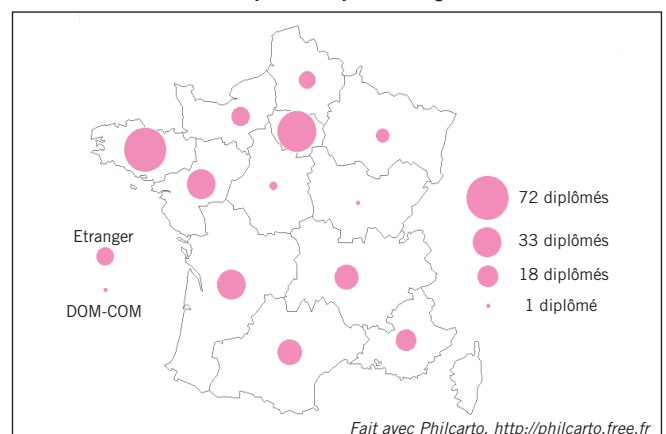
Les raisons d'un départ volontaire

Parmi les 71 diplômés ayant préféré changer d'établissement, 40% considèrent que l'établissement et/ou la formation choisi(e) bénéficie(nt) d'une meilleure réputation qu'à Rennes 1. D'autres raisons peuvent justifier ces départs : des modalités de formation plus en adéquation avec les aspirations individuelles (alternance, pédagogie, spécialisation...), des raisons familiales ou encore une envie de changement. Enfin, le départ peut aussi s'effectuer par anticipation du M2 : bien que le M1 aurait pu être suivi à Rennes 1, le diplômé préfère intégrer l'autre établissement dès la première année de master afin d'avoir plus de chances d'être accepté dans la deuxième année visée.

Près de 2 départs sur 10 en Ile-de-France

Parmi les 321 diplômés ayant changé d'établissement, 22,6% sont restés dans un établissement breton et 19,2% sont partis en Ile-de-France. Les deux autres régions ayant attiré le plus de diplômés sont les Pays-de-la-Loire (10,7%) et la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (10,4%).

→ 7. Lieu d'études des diplômés ayant changé d'établissement



Insertion professionnelle

Faire une pause dans ses études

Les motivations justifiant l'arrêt des études dépendent de la situation des diplômés : pour ceux qui étaient en formation initiale, l'arrêt est plus souvent justifié par l'envie de faire une pause dans ses études et par le souhait d'entrer sur le marché du travail.

En revanche, pour les diplômés en formation continue, l'arrêt est plus souvent conditionné par un retour sur le poste occupé avant la licence.

→ 8. Raisons justifiant l'interruption d'études

Champ : les 102 diplômés ayant interrompu leurs études. Plusieurs réponses possibles, d'où un total supérieur à 100%.

Faire une pause dans les études	25,5%
Reprise de l'emploi précédent	18,6%
Souhait d'entrer sur le marché du travail	18,6%
Lassitude envers les études	10,8%
Pas accepté dans une formation	9,8%
Obtention d'un concours	8,8%
Raisons financières	5,9%
Opportunité d'emploi	4,9%
Autres raisons	16,7%

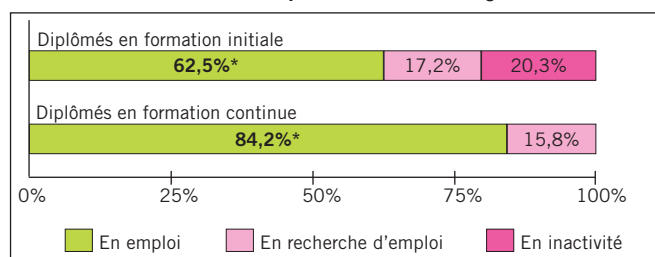
Quel que soit le régime de formation, un peu plus de la moitié des diplômés estiment qu'ils reprendront probablement leurs études à un moment donné.

70% des diplômés ayant arrêté leurs études sont en emploi

Parmi les 102 diplômés ayant arrêté leurs études après la licence, 70,6% sont en emploi six mois après, 16,7% sont en recherche d'emploi et 12,7% sont inactifs.

Cette répartition varie sensiblement selon le régime de formation : 84,2% des diplômés en formation continue sont en emploi contre seulement 62,5% des diplômés en formation initiale. On note également que les situations d'inactivité - qui sont pour la plupart des situations temporaires de voyage à l'étranger - concernent uniquement les diplômés en formation initiale.

→ 9. Situation à 6 mois des diplômés selon leur régime de formation



Des situations d'emploi précaires pour les diplômés en formation initiale

Les diplômés de licence se présentant pour la première fois sur le marché du travail vivent des situations d'emploi plutôt teintées de précarité :

- seulement la moitié d'entre eux occupent un emploi à durée indéterminée,
- 59% occupent un emploi de niveau employé ou ouvrier,
- 40% sont en emploi à temps partiel,
- le salaire net mensuel médian s'élève à 1 350 €,
- plus des deux-tiers estiment que leur emploi n'est pas en adéquation avec leur licence,

- 61% considèrent que leur emploi est un « emploi alimentaire »,
- 32,5% ont occupé deux, voire trois emplois (5%) au cours des six derniers mois.

La situation des diplômés en formation continue est quant à elle nettement plus favorable puisque nombre d'entre eux avaient déjà une expérience professionnelle avant d'entrer en licence et sont ensuite retournés sur leur poste après avoir été diplômés.

→ 10. Caractéristiques des emplois selon le domaine de formation

	Formation initiale	Formation continue	Ensemble
Effectif en emploi	40	32	72
% emploi à durée indéterminée	50%	81,3%	63,9%
% employé, ouvrier	59%	6,3%	35,2%
% temps plein	60%	96,9%	76,4%
Salaire net mensuel médian**	1 350 €	2 000 €	1 800 €
% emploi en adéquation avec la licence	36,8%	75%	54,3%
% «emploi alimentaire»	61,1%	16,7%	40,9%

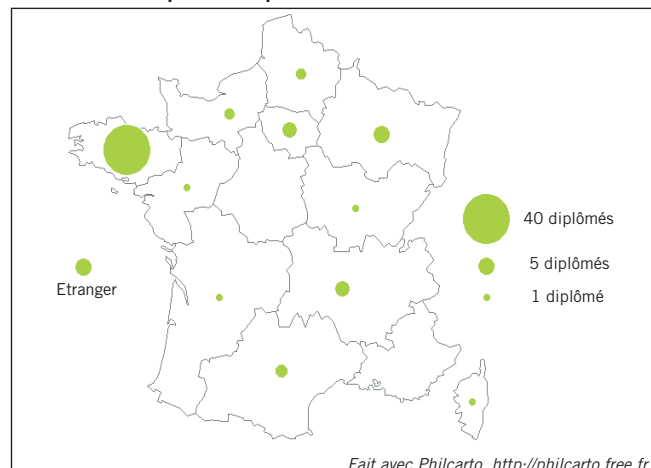
* Lecture : Parmi les 40 diplômés en formation initiale en emploi, la moitié occupe un emploi à durée indéterminée.

** Pour les diplômés travaillant à temps plein en France, hors primes et 13^{ème} mois. 50% des salaires sont en-dessous de ce montant, 50% sont au-dessus.

58% travaillent en Bretagne

Cette proportion est similaire entre les diplômés en formation initiale (56,8%) et les diplômés en formation continue (59,4%). Un peu plus du tiers des diplômés travaillent dans leur département d'origine.

→ 11. Lieu d'emploi des diplômés de licence 2015



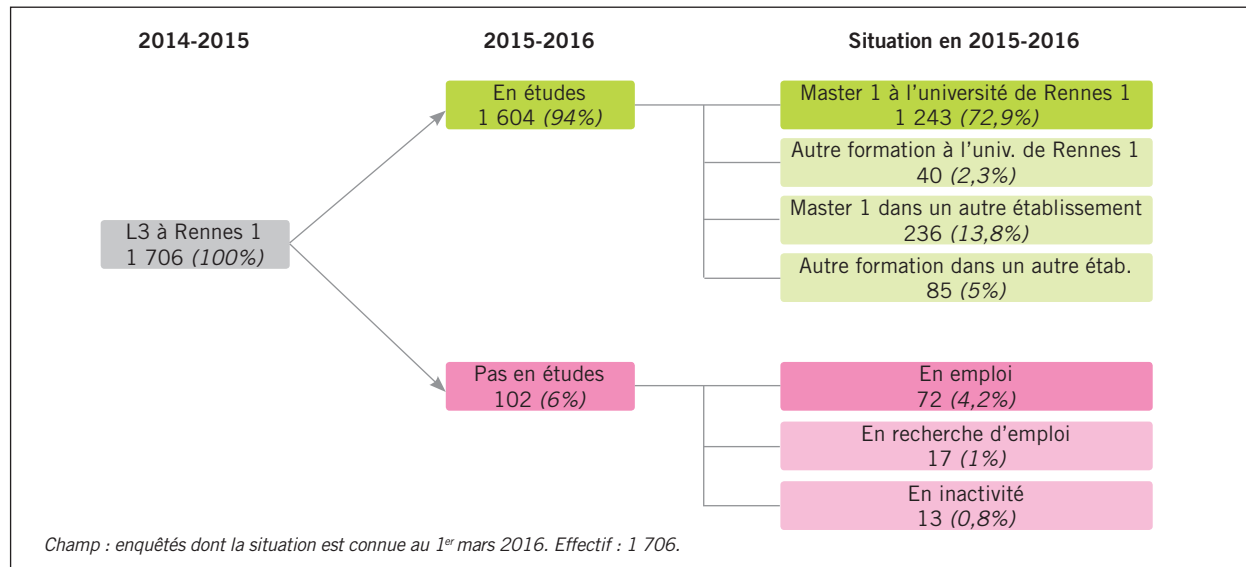
Diplômés en recherche d'emploi : 7 sur 17 n'ont jamais travaillé

Parmi les 17 enquêtés en recherche d'emploi, 11 ont été diplômés dans le cadre de la formation initiale et 6 dans le cadre de la formation continue.

Ils recherchent un emploi depuis 3,4 mois en moyenne. 7 d'entre eux n'ont exercé aucun emploi depuis l'obtention de la licence. Les enquêtés évoquent quelques difficultés dans leurs recherches : peu de postes, manque d'expérience, recrutement privilégié au niveau master, niveau en anglais insuffisant, raisons familiales... La plupart ont fait appel à au moins un interlocuteur, le plus sollicité étant le Pôle Emploi.



Récapitulatif des situations à 6 mois



Rappel des principaux indicateurs d'insertion professionnelle à 6 mois

Licence diplômés 2015	Formation initiale	Formation continue	Ensemble
Effectif en emploi	40	32	72
taux d'insertion ¹	78,4%	84,2%	80,9%
taux de chômage ²	21,6%	15,8%	19,1%
taux d'emploi stable ³	50%	81,3%	63,9%
taux d'emploi employé, ouvrier ⁴	59%	6,3%	35,2%
taux d'emploi à temps plein ⁵	60%	96,9%	76,4%
part des emplois en Bretagne ⁶	56,8%	59,4%	58%
salaire net mensuel ⁷ médian ⁸	1 350 €	2 000 €	1 800 €

(1) (Personnes en emploi / (personnes en emploi + personnes en recherche d'emploi)) * 100.

(2) (Personnes en recherche d'emploi / (personnes en emploi + personnes en recherche d'emploi)) * 100.

(3) (Personnes en emploi stable (CDI + fonctionnaires + professions libérales) / personnes en emploi) * 100.

(4) (Personnes en emploi employé, ouvrier / personnes en emploi) * 100.

(5) (Personnes en emploi à temps plein / personnes en emploi) * 100.

(6) (Personnes en emploi en Bretagne / personnes en emploi) * 100.

(7) Salaire calculé pour les diplômés travaillant à temps plein et en France.

(8) Salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

Pour en savoir plus sur l'étude, retrouvez sur TRIPTIK :

- les statistiques par mention

<https://triptik.univ-rennes1.fr>

L'ACTU n°38 : Juin 2016

OSIPE : Observatoire de l'insertion professionnelle
un service du SOIE (Service orientation insertion entreprise)
université de Rennes 1

responsable rédaction et mise en page : Mariette Allibe / mariette.allibe@univ-rennes1.fr
<https://triptik.univ-rennes1.fr>